

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017**

**2017 DAC 29** Subvention (2.923.000 euros), avenant à la convention financière pour l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (8e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention, en date du 6 janvier 2016, relative à l'attribution d'un acompte de 1.411.000 euros à l'association pour le Soutien du Théâtre Privé approuvée par délibération des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016 ;

Vu la délibération 2016 DAC 738, en date des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016 ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à convention et une convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association pour le Soutien du Théâtre Privé (8e) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention attribuée à l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé, 48, rue de Laborde 75008, au titre de l'année 2017, est fixée à 2.923.000 euros, soit un complément de 1.512.000 euros après déduction de l'acompte déjà versé. SIMPA 47242, 2017-03055.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 1.512.000 euros, est imputée sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris, rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant, dont le texte est joint à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**